

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 19 février 2026

N° 26/03

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf février à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET :

RSU

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Anthony ZILIO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur Max RASPAIL, Madame Sophie MARQUEZ.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Monsieur Hervé FLAUGERE et son suppléant Monsieur Jean-Pierre LAMBERTIN.

Etaient représentés : Madame Geneviève JEAN a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Frédéric ROUET a donné procuration à Madame Valérie MICHELIER pour le représenter et voter en son nom.

Le Président rappelle que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a mis en place le rapport social unique (RSU). Ce rapport obligatoire doit dorénavant être renseigné annuellement. Au-delà d'une obligation légale, le Rapport Social Unique est un véritable outil RH.

Cadrage méthodologique

Le **Rapport Social Unique (RSU)** constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial. Il centralise les données chiffrées relatives aux différentes caractéristiques du personnel d'une collectivité ou d'un établissement public :



Effectifs



Temps de Travail



Rémunération



Conditions de Travail

● ● ●

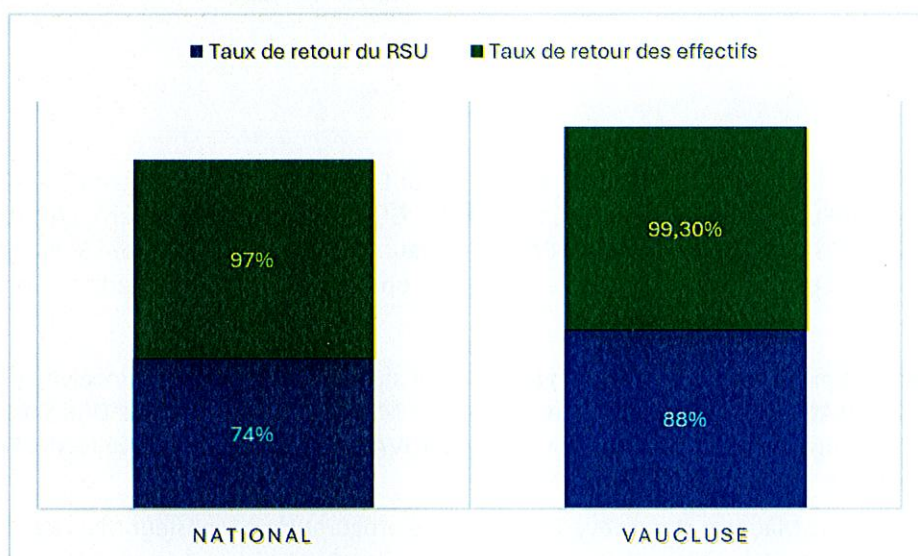
Le recueil des données s'effectue via le portail numérique « données sociales ». Le Centre de Gestion s'occupe de la préparation, du lancement, du suivi, des relances et de la clôture des campagnes annuelles. Il collecte les données pour l'ensemble des collectivités affiliées et non affiliées en proposant un appui technique à la saisie et en transmettant des synthèses graphiques.

Les RSU sont transmis en ligne par les collectivités au Centre de Gestion qui contrôle la cohérence des données et les valide (déclaratif). Cette validation vaut envoi direct à la DGCL.

Une adresse mail est mise à disposition des collectivités à savoir donnees.sociales@cdg84.fr.

Au titre du RSU 2024, la campagne a été ouverte au mois d'avril 2025 et s'est clôturée le 7 février 2026.

185 collectivités ont transmis leur RSU ce qui représente un taux de retour global de 88% et un taux de retour des effectifs de 99.3%.



Le taux de retour pour les collectivités affiliées rattachées au Comité Social Territorial du Centre de Gestion est de 80% ce qui représente 121 collectivités.

Le principal mode de saisie est l'import des DSN des collectivités.

Les Chiffres Clefs

Les effectifs

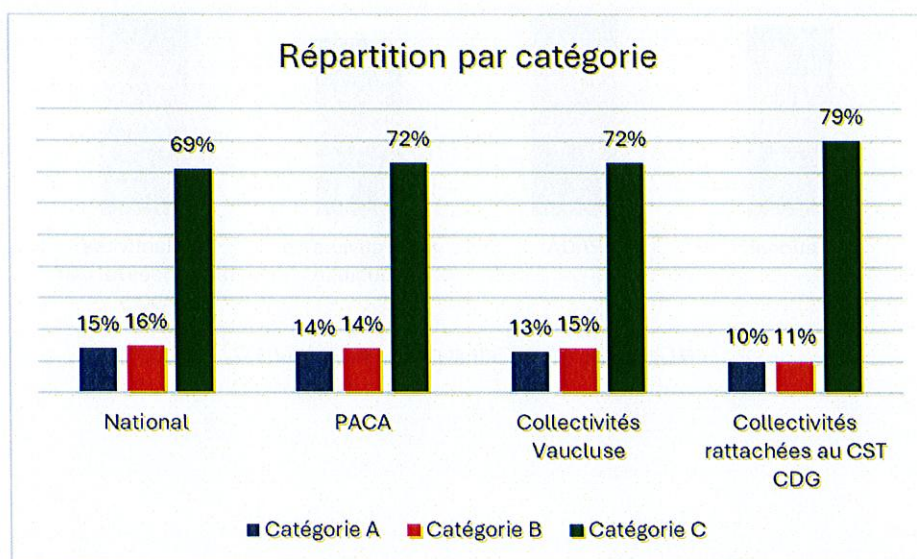
On comptabilise, tout statut confondu, **16 946 agents** au sein des 185 collectivités du Département ayant transmis leur RSU en 2024. La répartition selon le statut est la suivante : **15 234 agents sur emploi permanent** (dont 12 680 fonctionnaires et 2 554 contractuels sur emploi permanent) et **1 712 contractuels sur emploi non permanent**.

75% des agents sont fonctionnaires.

	National	PACA	Toutes Collectivités Vaucluse	Collectivités rattachées au CST CDG
Fonctionnaires	68.%	74%	75%	76%
Contractuel permanent	18%	15%	15%	13%
Contractuel non permanent	14%	12%	10%	11%

Répartition par catégorie

La répartition des agents met en évidence une majorité d'agents qui relèvent de la filière technique (47% au niveau national, 47% au niveau PACA, 44% sur l'ensemble des collectivités du Vaucluse et 47% pour les collectivités rattachées au CST du CDG.



La part des agents de catégorie C est plus importante sur les collectivités de moins de 50 agents.

Caractéristiques des agents :

L'âge moyen des agents est de 47 ans au niveau national et de 48 ans pour les autres échantillons de collectivités (PACA et Vaucluse).

Taux de féminisation

Le taux de féminisation est plus haut sur les petites collectivités Vauclusiennes (moins de 50 agents) qu'au niveau national : 65% contre 59%

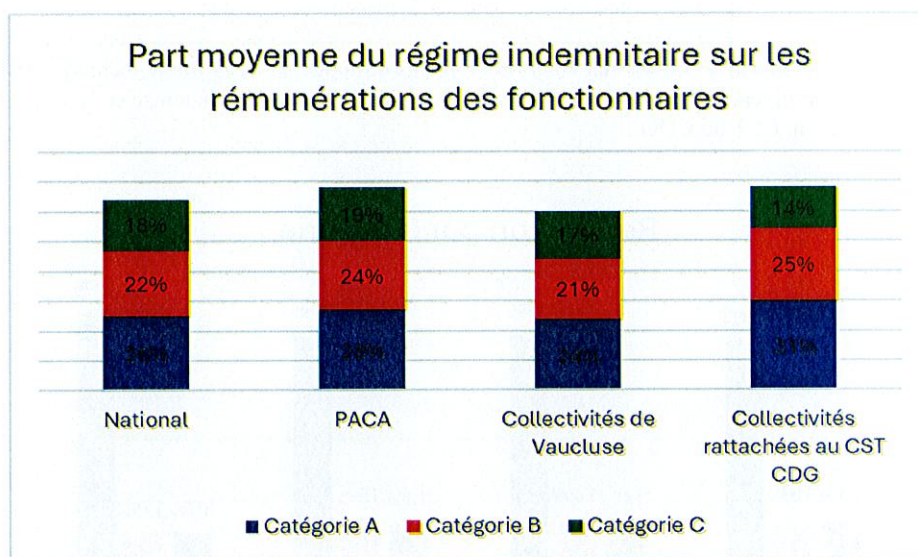
Budget :

La part des charges de personnel représente 43.4% des dépenses de fonctionnement pour les collectivités de moins de 50 agents ce qui met en avant une stabilité par rapport à l'année précédente (43.85%)

Collectivités rattachées au CST 2024	43.4%
Collectivités du Vaucluse	38.34%
Collectivités PACA	33.01%
National	25.36%

Régime indemnitaire :

La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents est de 19.58% au niveau national selon les saisies au titre du RSU 2024, contre 21.32% en PACA, 18.48% pour les collectivités du Vaucluse et 17.95% pour celles rattachées au CST du CDG.



Absences :

Toutes absences confondues

Le taux d'absentéisme global comprend toutes les absences y compris maternité, paternité et autres. Pour l'année 2024, pour les collectivités rattachées au CST ce taux est de 4.94% pour l'ensemble des agents permanents et de 5.49% pour les fonctionnaires ce qui représente 13.4 jours d'absence pour tout motif compressible pour ces derniers.

	National	PACA	Collectivités Vaucluse	Collectivités rattachées au CST CDG
Nbre de jours moyens d'absence par fonctionnaire	17.7	20.1	17.2	13.4

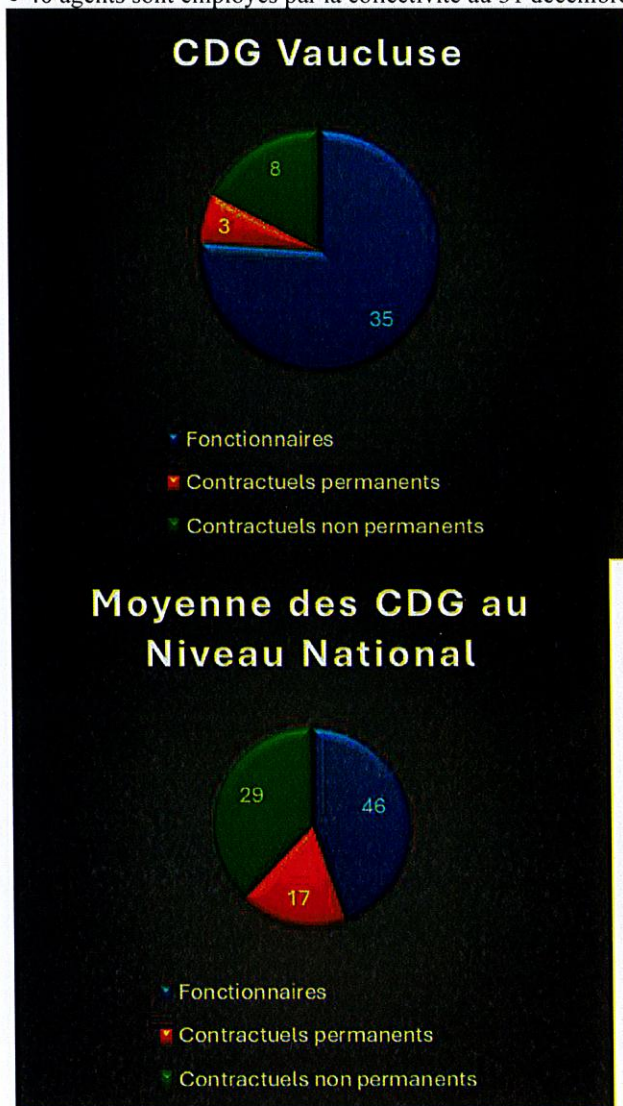
Formation :

En 2024, 40% des agents permanents des collectivités rattachées au CST du CDG ont suivi une formation d'au moins 1 jour avec un budget médian alloué de 2768€. Cela représente 1.4 jour de formation par agent.

Au niveau des collectivités du Vaucluse le budget alloué est de 6091€ représentant 2.2 jours par agent et au niveau national le budget s'élève à 2 415€ correspondant à 2.3 jours.

Le Rapport Social Unique du Centre de Gestion

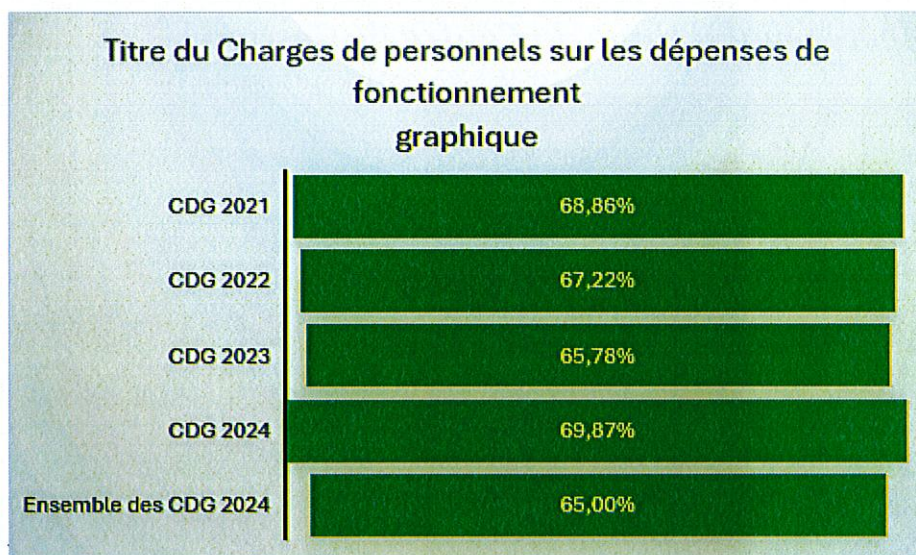
- 46 agents sont employés par la collectivité au 31 décembre 2024 dont 35 fonctionnaires.



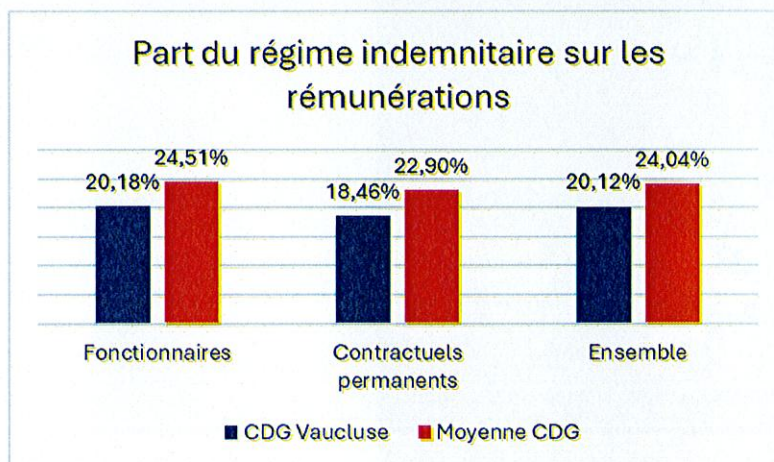
- La répartition des agents de catégorie C est de 34% pour le CDG Vaucluse contre 37% pour l'ensemble des CDG, 32% en catégorie B contre 27% au niveau National et 34% en catégorie A contre 36% au niveau National.
- Il y a 89% de femmes fonctionnaires en Vaucluse contre 78% au niveau National (CDG).
- L'âge moyen des agents en 2023 au sein du CDG de Vaucluse était de 47 ans et de 46 ans en 2024 (46 ans également au niveau de l'ensemble des CDG).
- Le nombre d'équivalent temps plein en 2024 est de 38.2 pour le CDG Vaucluse alors qu'au niveau National ce nombre est de 98.5 agents.
- En 2024, il a été recensé 11 avancements d'échelons et 1 avancement de grade.

	RSU CDG 84 2024	RSU CDG 84 2024
Avancement échelon	15	11
Avancement de grade	4	1

- Aucune sanction disciplinaire n'a été prononcée sur les 3 dernières années.
- La part des charges de personnels représentent 69.87% des dépenses de fonctionnement ce qui est en cohérence avec les précédentes années mais aussi au regard de l'ensemble des autres Centres de Gestion.



La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 20.12% pour le CDG de Vaucluse et de 24.04% pour l'ensemble des CDG avec une répartition comme suit :



- Les absences pour tout motif médical représentent 15.5 jours par fonctionnaire (24.5 en 2023) pour le CDG du Vaucluse et au niveau National pour les CDG cela correspond à 9.6 jours. Ces chiffres s'expliquent au niveau départemental car 1 agent était placé en congé de longue durée (le taux pour la maladie ordinaire/accidents du travail est de 1.39% pour le CDG 84 et au niveau national il est de 2.63%).
- Un seul accident du travail a été déclaré en 2024 (2 en 2023) et 49% des CDG sont concernées par des A.T (2.5 accidents pour 100 agents représentant 26 jours d'absence par accident).
- 57.9% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins 1 jour en 2024 comme en 2023 (50%). (67% sur l'ensemble des CDG pour un budget médian de 51 716€).
- Le CDG 84 participe à la complémentaire santé à hauteur de 206€ par bénéficiaire en 2024 et 232€ pour la Prévoyance. Au niveau national, ce montant s'élève à 261 pour la santé, et 202€ pour la prévoyance.

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

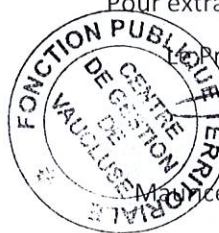
DÉCIDENT à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE DU RSU DU CDG 84 et DES COLLECTIVITES AFFILIEES ET NON AFFILIEES**

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 02 MARS 2026

[Signature]

Pour extrait conforme,



Le Président

[Signature]

Monsieur CHABERT

